

REGION WALLONNE — WALLONISCHE REGION — WAALS GEWEST

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[2009/201617]

Aménagement du territoire

Par arrêté ministériel du 11 février 2009 qui produit ses effets le 26 janvier 2009, M. Jean-Claude Cornet, premier attaché, affecté à la Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie, est désigné comme fonctionnaire délégué pour la circonscription du Hainaut-I, les 26 et 27 janvier 2009.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2009 qui produit ses effets le 16 février 2009, M. Jean-Claude Cornet, affecté à la Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie, est désigné comme fonctionnaire délégué pour la circonscription du Hainaut-I, du 16 au 19 février 2009 inclus.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2009 qui produit ses effets le 23 février 2009, M. André Delecour, directeur, affecté à la Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie, est désigné comme fonctionnaire délégué pour la direction, du 23 au 27 février 2009 inclus.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2009 qui produit ses effets le 6 mars 2009, Mme Claire Delandmeter, attachée, affecté à la Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie, Direction du Brabant wallon, est désignée comme fonctionnaire délégué pour la province du Brabant wallon, du 6 au 16 mars 2009 inclus.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2009 qui produit ses effets le 16 février 2009, Mme Bernadette Grignard, première attachée, est désignée comme fonctionnaire délégué pour la circonscription de Liège-II, les 16 et 17 février 2009, et Mme Maire-Claire Solhosse, attachée, est désignée comme fonctionnaire délégué pour la circonscription de Liège-II, le 18 février 2009.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2009 qui produit ses effets le 26 février 2009, M. Stéphane Landrain, attaché, est désigné comme fonctionnaire délégué pour la circonscription de Liège-II, les 26 et 27 février 2009.

AISEAU-PRESLES. — Un arrêté ministériel du 9 mars 2009 fixe définitivement le périmètre du site à réaménager n° SAR/CH133 dit "Epicierie Courthéoux", à Aiseau-Presles (Aiseau) et comprend la parcelle cadastrée à Aiseau-Presles (Aiseau), 1^{re} division, section B, n° 411m.

Le plan annexé à l'arrêté peut être consulté à la Direction de l'Aménagement opérationnel de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie.

BRUGELETTE. — Un arrêté ministériel du 13 mars 2009 adopte provisoirement le projet de plan n° 2 dit "Parc Paradisio", à Brugelette (Cambron-Casteau), en dérogation au plan de secteur moyennant modification des prescriptions relatives à la zone 90.1.

Le même arrêté modifie les prescriptions concernant les constructions de la zone 90.1. comme suit: "Les constructions assurent à travers leurs formes, style, couleurs et matériaux la cohérence du jardin thématique considéré. L'usage du bois sera privilégié et le bardage métallique exclu (...)".

CHARLEROI. — Un arrêté ministériel du 20 février 2009 décide qu'il y a lieu d'élaborer un plan communal d'aménagement n° 2 dit "Partie septentrionale de la Nationale 5", à Charleroi (Gosselies), en dérogation au plan de secteur de Charleroi approuvé par arrêté royal du 10 septembre 1979.

CHAUDFONTAINE. — Un arrêté ministériel du 19 décembre 2008 reconnaît le périmètre et l'opération de revitalisation urbaine "Basse Ransy", à Chaudfontaine.